

CHAMPIONNAT DE FRANCE JUDO- JUJITSU EXPRESSION TECHNIQUE

1 - DÉFINITION

L'activité «défense» du Judo-Jujitsu s'exprime en compétition au travers de confrontations techniques. Le Jujitsu est une des composantes de notre discipline. Il la complète et en est une facette indissociable. C'est un des éléments forts du système éducatif qui fait du Judo- Jujitsu un puissant système d'éducation basé sur la pratique, l'expérience et la recherche d'efficacité.

2 - SEXE : Féminin et Masculin

3 - ANNÉES DE NAISSANCE : cadet-juniors-seniors (cf. tableau récapitulatif des contrôles d'engagements)

4 - NATIONALITÉ : Française exigée

5 - GRADES – LICENCE – PASSEPORT – CERTIFICAT MÉDICAL

– Ceintures marron minimum.

– Deux années de licence F.F.J.D.A., dont celle de l'année en cours.

– Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée).

– Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

6 - PARTICIPANTS

Les deux participants d'un même couple devront être licenciés pour l'année en cours dans la même association.

Les participant(e)s peuvent au-delà de la participation dans leur catégorie, s'engager pour l'épreuve «couple mixte».

7 - FORMULE DE COMPÉTITION

Tirage au sort des couples dans chaque catégorie, formule en tableau à repêchage intégral ou poules (6 couples ou moins : exemple 6 couples, constituer 2 poules de 3, les deux vainqueurs de poules disputent la finale, les deux suivants, disputeront la 3^e place).

Accompagnant autorisé.

8 - ÉPREUVES DE SÉLECTION

Régionale sur engagement

Nationale sur sélection à partir du système de qualification ci-après

9 - SYSTÈME DE QUALIFICATION POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

12 couples de chaque type (féminin, masculin, mixte) seront qualifiés pour disputer la phase nationale à partir des quatre meilleurs résultats obtenus en participant aux manifestations ci-dessous :

– les trois meilleures performances réalisées sur les cinq tournois labellisés de la saison en cours ainsi que la performance réalisée lors du Championnat régional de la ligue du club où est licencié le couple.

10 - NATURE ET DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

A partir de 20 situations d'attaque imposées, réparties en 4 groupes de 5 situations (voir tableau).

Après tirage au sort de 3 situations dans chaque groupe (4 6 3 situations) par les deux couples appelés :

– **le Couple rouge** exécute les 3 techniques de la première série dans l'ordre demandé par le juge arbitre du tapis.

Notation des juges

– **le Couple blanc** exécute cette même première série dans un ordre différent, choisi par le juge arbitre.

Notation des juges

– **le Couple blanc** exécute les 3 techniques de la seconde série dans l'ordre demandé par le juge arbitre.

Notation des juges

– **le Couple rouge** exécute cette même seconde série dans un ordre différent choisi par le juge arbitre.

Notation des juges

– **le Couple rouge** exécute les 3 techniques de la troisième série dans l'ordre demandé par le juge arbitre.

Notation des juges

– **le Couple blanc** exécute la troisième série dans un ordre différent choisi par le juge arbitre.

Notation des juges

– **le Couple blanc** exécute les 3 techniques de la quatrième série dans l'ordre demandé par le juge arbitre.

Notation des juges

– **le Couple rouge** exécute la quatrième série dans un ordre différent choisi par le juge arbitre.

Notation des juges

Chacune des attaques devra être précédée d'une pré-attaque

JURY : composé d'un minimum de 5 juges classés au niveau équivalent à l'épreuve de sélection.

11 - NOTATION

À l'issue de l'exécution de chaque série de 3 techniques :

Chaque juge attribuera une note entre 0 et 10

Les deux notes extrêmes (plus faible et plus forte) seront supprimées

Addition des notes restantes

À l'issue des 3 séries le couple vainqueur sera celui qui aura obtenu le plus grand nombre de points.

En cas d'égalité de points, les couples recommenceront dans l'ordre des séries, après un nouveau tirage au sort de l'ordre de passage et des techniques.

Le couple déclaré vainqueur sera celui qui obtiendra le plus fort score sur une série.

12 - OBTENTION DES POINTS

Championnats régionaux :

1^{er} : 30 pts, 2^e : 15 pts, 3^e : 10 pts, 5^e : 5 pts, 7^e : 3 pts, 9^e : 2 pts

Tournois labellisés :

1^{er} : 40 pts, 2^e : 20 pts, 3^e : 15 pts, 5^e : 10 pts, 7^e : 5 pts, 9^e : 3 pts

Un bonus de participation de 25 points sera attribué aux couples qui participeront à au moins un tournoi de qualification labellisé.

Les résultats de chaque manifestation devront être adressés au siège de la F.F.J.D.A. au plus tard 15 jours après la manifestation (classement et tableaux de compétition précisément renseignés).

13 - TENUE DES COMPÉTITIONS

Tenue des combattants telle que définie par le code sportif

Cérémonial et salut : identiques aux règles de compétitions de la F.I.J. et J.J.I.F.

Les armes utilisées poignard (40 cm max.) et bâton court (60 cm max.) ne devront présenter aucun danger pour le partenaire (bois, plastique).

L'évolution du couple devra se faire à l'intérieur d'une surface de 12612 m maximum

14 - OBSERVATIONS

– **Niveau régional**

L'organisation est placée sous la responsabilité de la commission sportive, des formateurs régionaux JUDO- JUJITSU.

– **Tournois labellisés nationaux** qui peuvent être ouverts aux étrangers licenciés des Fédérations affiliées à l'JJIF

L'organisation est placée sous la responsabilité de la Commission Technique Nationale Jujitsu, déléguée à une ligue ou un comité départemental.